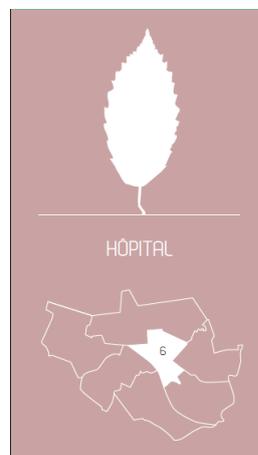




**CONSEIL DE QUARTIER HOPITAL
REUNION DU 25 JUN 2016**



Elus: Monsieur le Maire, Madame RICHARD, Madame VANTHOURNOUT, Madame LIBESKIND, Madame LANGE.
Avec la participation du Directeur Général des Services et de la Direction de la Voirie.

Et une vingtaine d'habitants du quartier

La réunion débute à 10h dans la grande salle de réunion du Centre Administratif.

 SE RENCONTRER



HÔPITAL



RÉUNION DU CONSEIL DE QUARTIER QUARTIER 6 > HÔPITAL

Isabelle Richard
Maire-adjointe chargée du Tourisme
et de la Citoyenneté

Ludivine Vanthournout
Conseillère municipale déléguée
aux Conseils de quartier

Avec les membres référents du quartier

Karine Libeskind
Conseillère municipale

Sophie Lange
Conseillère municipale

Marianne Durand

Pierre-Gilles Bessot

vous invitent à participer à une réunion d'information

le samedi 25 juin 2016 à 10h au Centre administratif

- COMMUNICATION SUR L'ÉVOLUTION DU PROJET DE L'HÔPITAL
- ÉVOCATION DES DIFFICULTÉS DE CIRCULATION DANS LE QUARTIER

86-88 rue Léon-Désoyer



> Pour plus d'infos
www.saintgermainenlaye.fr
quartier.hopital@saintgermainenlaye.fr



I. Projet Hôpital

Plan du périmètre d'étude



Ville de Saint-Germain-en-Laye

Certains bâtiments ont vocation à être démolis, notamment les pavillons Nivard, Courtois, Salet, Dunant, Petit, la crèche, l'IFSI... Ce projet fera l'objet d'une concertation dans les prochains mois. L'idée est d'aménager le périmètre de 40 000 m² autour de la construction de logements, d'activités de para santé et d'un urbanisme commercial en conservant des espaces verts.

A l'heure actuelle, le projet définitif n'est pas arrêté. Les habitants suggèrent de mettre en place des activités de type « co-working » au sein des futurs locaux.

Etude de programmation urbaine

Novembre 2014 : lancement d'une étude de programmation urbaine pilotée par la société ICADE

Composition du groupement retenu pour cette mission :

- Mandataire ICADE
- Agence d'architecture DEVILLERS
- Programmiste MENEGHETTI
- Bureau d'études environnement : les ENR
- Sociologue BONETTI
- Bureau d'études VRD : OTCI

Missions de l'étude de programmation urbaine :

- Phase 1 : diagnostic et définition des objectifs
Etat des lieux
Diagnostic partagé du site
Définition des orientations programmatiques
- Phase 2 : définition du projet urbain
Proposition de scénarii d'aménagement et de programmation
Composition et programmation urbaine (invariants urbains, programmation immobilière, développement de l'axe santé)
Traduction opérationnelle (montage de projet, pré-bilan opérationnel)

Etude de programmation commerciale

Juin 2016 : lancement d'une étude de programmation commerciale confiée au bureau d'études INTENCITE

Objectifs de la mission :

- La compréhension des dynamiques commerciales et urbaines sur le territoire communal
- La validation de la forme urbaine envisagée par les scénarii et du fonctionnement urbain
- Un plan de marchandisage
- Une estimation des valorisations immobilières

II. Les problèmes de circulation et de stationnement dans le quartier

Il est rappelé l'existence du Comité Circulation et Prévention que se réunit environ tous les 2 mois afin de soulever les problèmes de sécurité liés à la circulation et au stationnement dans la Ville.

- **Carrefour du Bel Air**
Problèmes de circulation aux heures de pointe liés notamment à l'incivisme de certains véhicules qui grillent les feux rouges et bloquent la circulation. L'Etat étudie certaines solutions possibles : création de 2 files au niveau de la rue du Fer à Cheval, création d'un rond point, travail sur les feux tricolores... Il est suggéré de poser des radars de feux pour dissuader les véhicules de passer au rouge.
- **Carrefour rue de Fourqueux / place Aschaffenburg**
Demande de pose de radars pédagogiques pour la sécurité des piétons
- **Itinéraires des bus R3 sud et R6 sud à la sortie de la rue Armagis vers la rue Léon Désoyer**
Problème de largeur des voies avec les bus qui doivent monter sur le trottoir lors du virage. Proposition d'un habitant de rétablir l'ancien itinéraire par les rues d'Ourches et Boucher de Perthes.
- **Immeuble construit près de l'école Ampère**
Qu'est-il prévu pour pallier aux problèmes de circulation liés au chantier et pour la sécurité des enfants ?
Pour l'instant le projet n'est pas assez avancé et il n'y a pas de calendrier prévu pour les travaux. La municipalité organisera un conseil de quartier en présence des architectes dès lors que le projet sera lancé.
- **Visibilité réduite avenue Carnot à la sortie du parking**
La pose d'un miroir est règlementée et nécessite la présence d'un stop. La pose d'un miroir sur la façade de l'immeuble est à voir avec la copropriété.